



**HAL**  
open science

## Licence Sciences de gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de gestion. 2014, Université Lille 2 - Droit et santé. hceres-02036942

**HAL Id: hceres-02036942**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036942v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Sciences de gestion

de l'Université Lille 2 - Droit et santé

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 2 - Droit et santé

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences de gestion

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150007554

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Faculté de Finance Banque et Comptabilité (FFBC) Institut du Marketing et du Management (IMMD).

Lycée Gaston Berger.

- Délocalisation(s) :

Université de Wuhan ; Wuhan, Chine.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence *Sciences de gestion* est un diplôme relativement récent (création en 2002) parmi l'offre de formation de l'Université Lille 2. Cette licence est portée par deux UFR de l'Université Lille 2 : la Faculté de Finance, Banque et Comptabilité (FFBC) à Lille et l'Institut du Marketing et du Management de la Distribution (IMMB) à Roubaix. Une partie non négligeable de la licence (environ 50 % lors des deux premières années) est assurée également par le Lycée Gaston Berger à Lille qui a pour mission de former les étudiants à divers BTS (Assistant gestion PME-PMI, Manager ou Assurance à titre d'exemple) ou de préparer au concours d'entrée de diverses écoles de commerce ou de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) Cachan. La licence *Sciences de gestion* connaît depuis 2008 une délocalisation à l'Université de Wuhan en Chine au sein de laquelle les étudiants chinois volontaires suivent des enseignements de la licence de *Sciences de gestion* dispensés à Lille 2. Ce partenariat concernait une trentaine d'étudiants chinois en première année et une cinquantaine en deuxième année de licence en 2012-2013. Certains étudiants chinois sont accueillis en France par l'Université Lille 2 pour suivre les enseignements de la licence 3 en *Sciences de gestion*. Du fait des changements législatifs en Chine émanant du Ministère chinois de l'Education Nationale, ce partenariat sera amené à évoluer dès 2014.

La licence est pensée comme une licence généraliste en gestion lors des deux premières années avec pour objectif de viser quatre domaines de compétences qui constitueront les voies de spécialisation pour la troisième

année. Ces quatre parcours sont : *Banque, Comptabilité, Distribution* et *International* (au sens du commerce international). La licence *Sciences de gestion* concerne un effectif réduit lors des deux premières années de licence (en moyenne 70-80 étudiants), mais qui s'accroît considérablement en L3 avec un effectif annoncé de plus de 1170 étudiants. Ce chiffre est expliqué par le nombre d'étudiants conventionnés (près de 800) et par le fait que la licence *Sciences de gestion* fournit en L3 un débouché pour les BTS et DUT locaux.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Sciences de gestion* remplit les critères traditionnels du format LMD puisque les deux premières années de licence demeurent généralistes tout en intégrant des choix d'option progressifs. La troisième année, en revanche, est une année de spécialisation parmi les quatre offertes : la banque, la comptabilité, la distribution et le commerce international (en y intégrant le parcours préparatoire aux concours d'école de commerce). On peut cependant regretter que la spécialisation de la licence lors de la 3<sup>ème</sup> année ne soit effective que lors du semestre 6 ce qui semble être tardif ; le semestre 5 demeure en effet commun aux quatre parcours. De plus, la disproportion des effectifs entre les L1/L2 et la L3 suscite l'interrogation d'autant que les données du dossier apparaissent contradictoires (il est mentionné un nombre de 800 étudiants via la signature de conventions avec l'Ecole ISG à Paris et avec l'Ecole SKEMA. Or, ces deux partenariats ont pris fin respectivement en 2008 et 2013 et le partenariat avec SKEMA est jugé peu significatif en termes d'effectifs). Sans doute une proportion importante des étudiants provient des filières dites courtes, ce qui conduit à s'interroger sur le réel objectif visé.

Certains points de la maquette demeurent en outre opaques, peut-être du fait d'un manque flagrant d'explicitation dans le dossier envoyé par l'établissement. Ce dernier est en effet peu lisible. Premièrement, certains enseignements (non définis) semblent déconnectés de l'intitulé de l'unité d'enseignement auquel ils sont rattachés (par exemple au semestre 5 le cours « synthèse des enseignements » (pas de contenus définis) appartient à une unité d'enseignement approfondi ; les enseignements de langues étrangères figurent dans l'unité d'enseignement approfondi également alors qu'ils étaient en unité d'ouverture dans les autres semestres). Une certaine uniformisation des noms d'unités serait en outre la bienvenue (l'unité d'enseignements de transition aux semestres 1 et 2 devient fondamentale aux semestres 3, 4 et 5 puis redevient approfondie au semestre 6. Il en est de même pour les unités d'enseignements optionnels du semestre 1 au semestre 4 qui deviennent ensuite enseignements complémentaires au semestre 5 puis spécifiques au semestre 6). Ces changements sémantiques rendent peu lisibles la maquette et ses contenus. Deuxièmement, la participation de chacune des UFR (FFBC ou IMMD) au sein de cette licence commune n'est pas toujours homogène. Ceci est le cas concernant la prise en charge de l'aide à la réussite des étudiants. Ainsi le projet Parcours Réussite en Etudes Longues (PREL) d'aide à la réussite s'applique différemment selon la FBCC ou selon l'IMMD. De plus, ce dispositif concerne très peu d'étudiants. Un effort d'uniformisation serait le bienvenu puisque la licence est une licence commune.

Au-delà, l'équipe pédagogique tient compte des besoins locaux et surtout des spécificités des étudiants concernés. En effet, compte tenu de l'entrée massive d'étudiants hors licence (BTS et DUT principalement) en L3, l'équipe pédagogique a mis en place un séminaire spécifique de rentrée (30h) afin d'homogénéiser les pre-requis de ce public très hétérogène. De plus, la formation est ouverte à la formation continue (essentiellement pour le parcours *Distribution*) via la procédure de validation d'acquis des expériences (VAE). Les autres spécialités étant très spécifiques ou encadrées par des règles sectorielles (cas de la comptabilité et des règles propres à l'Ordre des Experts), elles ne sont pas concernées par la formation continue. En outre, la licence *Sciences de gestion* a noué un partenariat avec le Lycée Gaston Berger pour créer un parcours *Comptabilité management de la distribution* en contrat de qualification afin d'intégrer des diplômés BTS et DUT vers un master sans passer par une licence classique (pas de renseignement quant au contenu de cette année).

Cette licence a pour vocation de permettre une entrée en master à bon nombre d'étudiants notamment ceux issus des filières courtes locales. Cet objectif est atteint si on en croit le taux de passage des diplômés de licence vers les diplômes du second cycle (78 % des diplômés de la licence *Sciences de gestion* intègrent un master à Lille 2). Les spécialités visées par la licence sont cohérentes avec les besoins locaux qui sont présentés (Forum du recrutement annuel de la distribution, Forum des métiers...). L'ouverture sur le monde professionnel est importante comme en atteste l'implication importante des professionnels dans ces secteurs de spécialité (banque, comptabilité, distribution et commerce international) qui se traduit par les enseignements assurés et par le développement des compétences pré-professionnelles. La politique des stages est très active (trois à cinq stages sont effectués par les étudiants au cours de leur licence). Cette licence met également en exergue le développement des compétences transversales notamment linguistiques via l'enseignement des langues (de façon parfois dématérialisée (e-learning et MOOC)) ou via des projets de stage à l'étranger (cas du Foreign Challenge en L2). L'équipe pédagogique a développé un effort non

négligeable dans l'élaboration d'un réseau important de partenaires étrangers avec des universités ou écoles : plus précisément 26 accords via ERASMUS et 9 hors ERASMUS. Paradoxalement, la mobilité sortante des étudiants de la licence est assez faible (19 étudiants en 2011-2012). Ce point mérite réflexion en interne, notamment peut-être par défaut de communication ou d'information vis-à-vis des étudiants.

Toutefois, le fonctionnement de cette licence et son pilotage sont rendus relativement opaques en raison de l'enchevêtrement des partenaires et structures intervenantes. De plus, la licence en *Sciences de gestion* est assez hétérogène selon le parcours choisi. Le dossier fourni par l'établissement mentionne explicitement et à juste titre la "complexité" de son fonctionnement ne serait-ce qu'administrativement. L'image d'une licence à plusieurs vitesses et avec diverses règles de fonctionnement hétérogènes demeure. Par conséquent, la lisibilité de ce diplôme, et notamment ses objectifs, s'en trouve affectée.

En matière d'équipe pédagogique, la forte proportion des enseignements effectués par des enseignants du secondaire au sein d'une licence qui doit être, par nature, du ressort de l'Université laisse dubitatif quant à la finalité de ce diplôme. La responsabilité de la licence est certes assurée par un binôme de professeurs de l'Université Lille 2, mais la pratique de l'enseignement lors des deux premières années de licence laisse un volume horaire important aux enseignants du secondaire via le partenariat académique entre le Lycée Gaston Berger (qui assure 50 % des enseignements de la licence 1 par exemple) et la Faculté Finance, Banque et Comptabilité (FFBC). La délocalisation de la licence au Lycée Gaston Berger et la proportion des enseignants du secondaire lors des deux premières années de licence apparaissent en inadéquation avec les exigences d'un diplôme universitaire.

- Points forts :

- Nombreuses initiatives de professionnalisation durant les trois années de licence.
- Multiplicités des partenariats nationaux et internationaux.
- Cohérence de la formation avec les besoins locaux.

- Points faibles :

- Faible lisibilité des plaquettes, des contenus et des parcours de formation.
- Forte proportion de l'enseignement secondaire dans un cursus universitaire.
- Spécialisation des parcours trop tardif.
- Faiblesse de la mobilité internationale en dépit des partenariats étrangers et du parcours *International* en L3.

- Recommandations pour l'établissement :

De manière générale, il conviendrait de rendre plus lisible les objectifs de cette licence.

Un effort d'harmonisation du fonctionnement de la licence, ne serait-ce qu'administrativement, devrait être engagé, notamment au regard de la multiplicité des partenaires en jeu. Il conviendrait également d'uniformiser les procédures et les pratiques, notamment concernant l'aide à la réussite des étudiants.

La lisibilité de la maquette devrait être améliorée. C'est à ce titre que les intitulés d'unité d'enseignements devraient être repensés. Il conviendrait également de réfléchir au contenu de la maquette en permettant une spécialisation progressive au gré des semestres.

L'équipe pédagogique pourrait entamer une réflexion quant à la faiblesse de la mobilité internationale des étudiants alors qu'un des parcours du diplôme de licence est le commerce international et qu'un nombre important d'initiatives en ce sens ont été mises en place : nombreux partenariats étrangers, initiatives pédagogiques (e-learning) et projets sur des compétences transversales (Foreign Challenge) par exemple



# Observations de l'établissement



**Observations en réponse au rapport d'évaluation de l'AERES**

**LICENCE**

**Mention : Gestion**

Objectif général de la Licence de Gestion de Lille 2

La licence de Gestion de l'Université de Lille 2 a pour vocation de conduire les étudiants de la région vers des masters en gestion dans les domaines de la Comptabilité, de la Finance et de la Distribution, où ils pourront bénéficier d'une formation académique de qualité (cf l'évaluation très positive des 3 masters de Gestion de Lille 2 par l'AERES).

La complexité du diplôme tient tout d'abord à la complexité du tissu régional, qui peuvent conduire les lycéens à emprunter d'autres voies que l'Université pour aborder la gestion :

- l'offre régionale de BTS et de DUT,
- la multiplicité de « petites écoles » aux diplômes parfois non reconnus, qui font miroiter des conditions d'accueil favorables,
- la concurrence de l'Institut Catholique, qui grâce à des droits élevés, garantit un suivi important des étudiants et des effectifs limités.

La licence de Gestion est une solution universitaire et publique de qualité avec des taux d'insertion professionnelle, de réussite et de satisfaction des étudiants élevés.

La qualité de cette solution repose sur la capacité de Lille 2 à offrir des entrées multiples et adaptées à son projet unique de formation :

1 – une première année qui assure la transition entre le Lycée et l'Université, grâce à un partenariat avec le Lycée Gaston Berger, pour ceux qui redoutent les enseignements de masse en première année. C'est pourquoi 50% des cours de LG1 sont assurés par des enseignants de Gaston Berger ;

2 – un accueil aménagé (séminaire de remise à niveau) en 3<sup>ème</sup> année de licence pour les titulaires de BTS et de DUT, qui les prépare à l'accès au master ;

3 – un dispositif de suivi des étudiants (PREL), différencié selon les besoins des étudiants, ce qui explique une absence d'homogénéité des pratiques entre l'IMMD et la FFBC, les publics n'étant pas les mêmes en première année.

Enfin, pour tenir compte du niveau de ressources de nombre d'étudiants de la Région (taux important de boursiers), la Licence est ouverte en 3<sup>ème</sup> année à l'alternance, grâce à un second type de partenariat avec le Lycée Gaston Berger.

La complexité apparente de la licence est donc liée à une connaissance fine du milieu et à une veille permanente des évolutions dans le but de s'y adapter. Elle requiert de l'équipe pédagogique une implication et un suivi important. La licence est en particulier prête à accueillir les lycéens issus des baccalauréats généraux qui devraient se détourner des formations courtes (BTS et DUT) avec la réforme en cours.

Le nombre important d'intervenants du second degré est bien entendu lié au double partenariat avec le Lycée Gaston Berger. Mais la proportion en nombre de ces intervenants est plus importante que leur part dans les volumes horaires assurés au delà de la première année de licence. A l'inverse, les professeurs des universités ne sont pas absents du corps professoral.

La spécialisation est effective dès le S5, à travers l'UE Spécialisée. Si celle-ci est identique entre les parcours Comptabilité et Banque-Finance, c'est que les besoins en compétences sont convergents à ce stade. Par contre, l'UE spécialisée du parcours Distribution est différente. Quant au parcours International, les étudiants qui y sont inscrits sont dans des institutions étrangères au cours du S5.

La faiblesse de la mobilité sortante est une véritable déception et reste difficile à expliquer puisque, comme le souligne le rapport de l'AERES, cette mobilité est encouragée par des partenariats nombreux et de qualité, un investissement dans les enseignements de langue ou en langue anglaise

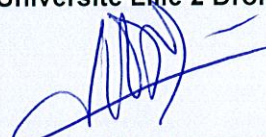


et le *Foreign Challenge*.

La réponse apportée par l'équipe pédagogique est l'obligation de départ en S5 pour les étudiants du parcours International.

A Lille, le 26 Mars 2014

**Le Président  
de l'Université Lille 2 Droit et Santé**



**Pr. Xavier VANDENDRIESSCHE**